

Commémoration du 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Compte-tenu de la situation sanitaire et des
mesures en vigueur,
la cérémonie commémorative
du 8 mai 2021

se déroulera sans public

Le devoir de mémoire sera respecté, une
gerbe sera déposée au Monument aux
Morts par Monsieur le Maire accompagné
d'un adjoint.

Le gouvernement invite la population à
s'associer à la commémoration en
pavoisant balcons et fenêtres.